

FORMER LES JEUNES,
bâtir demain



TAXE D'APPRENTISSAGE
DONNEZ DU SENS À VOTRE TAXE,
SOUTENEZ DES PROJETS CONCRETS À BRIACÉ !

www.lycee.briace.com

ENSEMBLE, **PRÉPARONS L'AVENIR**



Madame, Monsieur,

Face à l'urgence climatique, à la raréfaction des ressources et aux nouvelles attentes sociétales, nos filières agricoles, viticoles, paysagères, de services aux personnes et de protection de la nature sont à un tournant.

*Il devient essentiel **d'apprendre à produire autrement** : en repensant les pratiques, en intégrant les outils numériques, la robotique, l'intelligence artificielle, et en conciliant performance, écologie et bien-être au travail.*

À Briacé, nous croyons profondément que la formation doit anticiper ces enjeux. Nos jeunes apprennent par l'expérience, développent un esprit critique et s'engagent concrètement dans la transition écologique.

*Notre ambition est claire : **former des acteurs du changement**, capables de faire évoluer les métiers et les territoires avec sens et responsabilité.*

En choisissant d'orienter votre taxe d'apprentissage vers notre établissement, vous soutenez une éducation innovante, humaine, tournée vers l'avenir.

En 2026, rejoignez ceux qui donnent du sens à leur contribution.

Au nom de toute l'équipe éducative et des jeunes que vous pouvez accompagner ...

merci !

*Marie-Pascale Pinatel
Cheffe d'établissement*

FORMER LES COMPÉTENCES DE DEMAIN, **GRÂCE À VOUS !**

La taxe d'apprentissage nous permet de concrétiser des projets qui renforcent la formation, l'autonomie et l'insertion des jeunes.

Des équipements modernes pour mieux apprendre

→ Rénovation des salles, modernisation du matériel pédagogique, simulateur de conduite de tracteur...

Des pratiques responsables et durables

→ Vitiforesterie, filets de protection, désherbeur thermique en horticulture.

Une ouverture au monde et aux autres

→ Voyages solidaires, stages professionnels, expositions, spectacles, journée des talents.

Une école plus inclusive et solidaire

→ Coaching personnalisé, soutien scolaire, accessibilité pour tous, salle d'expérimentations musicales et artistiques.

Des jeunes acteurs du changement

→ Jardin partagé, poulailler solidaire, challenge éco-citoyen, théâtre de verdure, mare pédagogique pour étudier la biodiversité.

Éveiller les consciences citoyennes et écologiques

→ "Entreprendre pour apprendre", éco-délégués, Challenge éco-citoyen.

EN 2025, LES CONTRIBUTIONS ONT PERMIS...



SENSIBILISER
les élèves à la
biodiversité



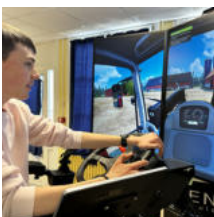
AMÉNAGER
un théâtre de
verdure



ENCOURAGER
l'ouverture au
monde



VALORISER les
métiers en tension
ou méconnus



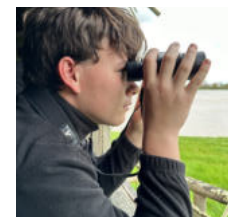
ACQUÉRIR
des équipements
modernes



PROMOUVOIR
l'inclusion et la
solidarité



APPRENDRE
sur le terrain



ÉVEILLER les
consciences
écologiques

COMMENT FLÉCHER **VOTRE TAXE À BRIACÉ ?**

EN 4 ÉTAPES SIMPLES

1. Avril 2026, rendez-vous sur Net-entreprises

→ récupérer vos identifiants d'accès pour vous connecter à SOLTéA et déclarer votre solde (13%) dans la DSN d'avril 2026 (exigible en mai)

2. Mai 2026, connectez-vous à la plateforme SOLTéA

→ Désigner le ou les bénéficiaires du solde de votre taxe d'apprentissage.
→ www.soltea.education.gouv.fr
→ Ouverture prévue : mai 2026

3. Fléchez vers Briacé

→ Lycée Briacé - 44430 Le Landreau
→ SIRET : 785 966 474 00013
→ UAI : 0440980B

4. Validez votre choix

→ La Caisse des Dépôts se charge du versement !

Plus d'infos



BASES DE CALCUL EN 2026

- **Taux global** : 0,68% de la masse salariale brute annuelle.
- **Taux applicable** à toutes les entreprises de droit privé assujetties à la taxe d'apprentissage
- **Part principale** : 87% de la taxe, soit 0,59% de la masse salariale.
- **Solde** : 13% de la taxe, soit 0,09% de la masse salariale.



BESOIN D'AIDE ?

- Camille Mahé - Service communication
- camille.mahe@briace.org
- 02 40 06 49 64
- www.lycee.briace.com